

BUZZ BOOSTER

DÉTECER.
ACCOMPAGNER.
PROPULSER

DÉTECTOR. ACCOMPAGNER. PROPULSER. DÉTECTER. ACCOMPAGNER. PROPULSER.



REGLEMENT DISPOSITIF BUZZ BOOSTER

BUZZ BOOSTER # ÉD. II

DISPOSITIF DE DÉCOUVERTE, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DIFFUSION D'ARTISTES RAP

ÉDITION 2026

Soutenu par



Adapti



00 TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
QUI PEUT PARTICIPER	3
COMMENT PARTICIPER ?	4
CALENDRIER 2026	5
DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS 2026.....	6
COMMUNICATION & PROTECTION DES DONNÉES	9
VALEURS FONDAMENTALES ET CRITÈRES D'EXCLUSION DU DISPOSITIF.....	10

Buzz Booster est un **dispositif national de découverte, d'accompagnement et de diffusion pour les artistes rap francophones de France hexagonale et de La Réunion.**

Il s'adresse uniquement **aux artistes rap** qui souhaitent défendre sur disque et sur scène un projet artistique rap dont iels sont les auteur·ice·s et interprètes principal·e·aux.

Buzz Booster privilégie la sélection d'artistes qui ont pour vocation **d'amorcer ou de poursuivre une démarche professionnelle autour de leur propre projet musical.**

Le dispositif prend en compte le rap dans toutes ses formes actuelles et traditionnelles. Cependant, le rap doit constituer la base majeure du projet musical.

Les propositions jugées majoritairement Pop, R&B, Reggae/Dancehall, Electro ou autres genres musicaux ne sont pas éligibles au dispositif et ne seront pas retenues lors des phases de sélection sur écoutes.

Pour tout renseignement en amont de votre candidature, vous pouvez nous contacter :

MAIL : reseau@buzzbooster.fr et/ou communication@buzzbooster.fr
INSTAGRAM : @buzzboosterfr

01 QUI PEUT PARTICIPER

Tous·te·s les artistes auteur·ice·s et interprètes d'un projet musical dont le rap constitue la base majeure sont éligibles au dispositif à l'exception des artistes :

- précédemment élu·e·s lauréat·e national·e Buzz Booster
- domicilié·e·s dans une région non-membre du dispositif (Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte)
- dont le répertoire n'est pas interprété majoritairement en langue française (et langues créoles à base lexicale française)
- indisponibles sur les dates précisées dans le calendrier 2026/2027
- ne disposant pas des droits d'auteurs et ne proposant pas un répertoire original (textes et compositions) d'au moins 30 minutes

Buzz Booster est ouvert aux artistes de moins de 18 ans qui devront fournir une autorisation de la part d'un tuteur légal en cas de sélection sur l'ensemble des phases de concerts et d'accompagnement.



02 COMMENT PARTICIPER ?

Merci de déposer un dossier unique en mentionnant votre région de résidence. Tout dossier de candidature déposé dans plusieurs régions sera directement exclu des candidatures.

En cas d'erreur et si vous souhaitez modifier votre dossier après envoi, vous pouvez nous contacter.

Avant votre inscription, **merci de préparer les éléments suivants :**

- au moins 1 photo de l'artiste ou du groupe candidat
- 3 titres en écoute libre depuis une plateforme gratuite (soundcloud, bandcamp, Drive en libre accès...) en évitant les titres avec featuring
- les liens vers vos réseaux sociaux (Youtube, Instagram...)
- tous les éléments utiles à renseigner dans le questionnaire : motivations, niveau de structuration, entourage musical, discographie, projets à venir...

Les dossiers de candidature sont **à déposer sur la plateforme d'inscription Buzz Booster du 2 au 31 janvier 2026.**

Au-delà de cette période, aucun dossier ne sera accepté.

Merci de prendre connaissance des critères d'éligibilité et des obligations mentionnées dans ce règlement avant d'envoyer vos candidatures.



03 CALENDRIER 2026



Les candidat·e·s s'engagent à garantir leur présence sur l'ensemble des temps forts du dispositif.

02 > 31 janvier	appel à candidatures national
02 > 27 février	sélections sur écoute
13 mars > 16 avril	préselections Live en régions (Bretagne, Hauts de France, Ile de France) : calendrier complet
26 mars > 22 mai	sélections Live en régions : calendrier complet
Juin > septembre	accompagnement des lauréat·es régionaux
23, 24, 25 juin	Meeting Buzz Booster - Paris (workshops, conférence de presse et showcase)
23, 24, 25 septembre	finale nationale Buzz Booster - Lille (concerts, entretiens et rencontres professionnels)

04 DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS 2026

Selon les différentes phases de sélection, le Jury Buzz Booster prend en compte :

- la qualité des morceaux et l'univers artistique (textes, compositions, thèmes...)
- la qualité du Live présenté (mise en scène, sonorisation, interprétation...)
- le potentiel de développement de carrière (DA, modernité des morceaux, singularité...)
- les motivations et capacités à se professionnaliser (entourage, choix professionnels, vision...)

Le système d'évaluation est identique dans chaque région et s'organise à travers plusieurs phases :

PHASE 1 : SELECTIONS SUR ECOUTES ET ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Le jury est en charge :

- d'écouter 2 à 3 titres originaux envoyés par les candidat·es
- d'analyser les motivations et le niveau de structuration via le questionnaire à remplir

Dans chaque région, il **sélectionne 4 artistes** qui participent au concert "**Sélection Live Région**".

Dans certaines régions, le Jury peut organiser des concerts de "Présélections Live Région" et sélectionner un nombre plus important de candidat·es.

PHASE 2 : SELECTIONS LIVE REGION"

Chaque région organise un concert de sélection en présence de 4 artistes sélectionné·e·s lors de la phase 1. Ces artistes sont embauché·e·s par les organisateur·ice·s pour leur prestation musicale.

Chaque artiste bénéficie de **20 minutes de temps de jeu** en public sous le regard d'un jury qualifié et chargé de désigner à l'issue de ces concerts le ou la lauréat·e régional·e Buzz Booster 2026.

En marge des concerts, les finalistes ont **30' d'entretien avec les membres du jury** pour présenter leur univers musical, leur entourage et leurs perspectives dans le monde professionnel de la musique.

Les lauréat·es des concerts de "Sélections Live Région" sont invité·e·s à participer au Meeting Buzz Booster (23 > 25 juin 2026) et partagent la scène de la "Finale nationale Buzz Booster" (23 > 25 septembre 26026).

PHASE 3 / ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Les 4 artistes retenu·e·s à l'occasion des "Sélections Live Région" bénéficient d'un premier accompagnement à la scène assuré par les professionnels du réseau Buzz Booster.

À minima, cet accompagnement se compose de :

- 1 rendez-vous conseil avec les professionnels du réseau Buzz Booster
- 1 journée de résidence scénique en présence de technicien·e·s et d'un regard extérieur
- un accès facilité à un local adapté pour les répétitions

À minima, Les lauréat·es de chaque "Sélection Live Région" bénéficient avant la "Finale nationale Buzz Booster" de :

- 2 rendez-vous d'accompagnement avec les professionnel·le·s du réseau Buzz Booster
- 2 jours de résidence scénique dont 1 journée avec un·e coach scénique spécialisé Live rap
- un accès facilité à un local adapté pour les répétitions

PHASE 4 : "MEETING BUZZ BOOSTER" ET "FINALE NATIONALE BUZZ BOOSTER"

Les lauréat·e·s issu·e·s des "Sélections Live Région" sont invité·e·s à participer aux deux temps forts nationaux du dispositif :

- **23, 24, 25 juin 2026 : Meeting Buzz Booster, Paris - La Place**

Les artistes (lead) sont invité·e·s 3 jours à La Place (Paris) pour se rencontrer lors de temps conviviaux et de rencontres professionnelles (slow meeting, workshops).

À cette occasion, Buzz Booster organise sa conférence de presse afin de valoriser l'ensemble des lauréat·es en régions auprès des professionnels du secteur musical et des médias.

À l'issue de la conférence de presse, chaque artiste proposera un showcase devant des professionnel·le·s du secteur musical.

- **23, 24, 25 septembre 2026 : Finale nationale Buzz Booster, Lille - Le Flow**

La "Finale nationale Buzz Booster" réunit sur scène les lauréat·e·s des régions au Flow (Lille) pour des performances Live de 20'.

Un jury composé de professionnel·le·s de la musique choisit le ou la futur·e lauréat·e national·e et partage ses précieux conseils aux artistes.

En marge des concerts, les finalistes ont 30' d'entretien avec les membres du jury pour présenter leur univers musical, leur entourage et leurs perspectives dans le monde professionnel de la musique.

PHASE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET TOURNEE DE L'ARTISTE LAUREAT·E NATIONAL·E BUZZ BOOSTER

Pour l'artiste désigné·e lauréat·e national·e Buzz Booster 2026, l'aventure continue.

Il ou elle bénéficiera du Prix Buzz Booster (voir ci-dessous) et d'un suivi spécifique d'une durée de 15 mois opéré par l'association Buzz Booster en collaboration avec les membres du réseau national.

Prix Buzz Booster

- une bourse de 15 000€ pour son projet musical (studio, matériel, vidéo, logiciels...)
- 3 jours au studio d'enregistrement Wisseloord aux Pays-Bas
- une tournée de concerts chez les membres du réseau Buzz Booster
- un suivi privilégié par la Sacem

Dès le mois d'octobre 2026, l'artiste, son entourage et le réseau Buzz Booster organisent ensemble le plan d'accompagnement et la répartition du budget de la bourse pour le ou la lauréat·e.



05

COMMUNICATION & PROTECTION DES DONNÉES

Les candidat·e·s autorisent Buzz Booster à utiliser les éléments communiqués lors de leur inscription à des fins promotionnelles (photo, site internet, réseaux, clips...) à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 5 ans.

Les candidat·e·s garantissent l'association Buzz Booster qu'ils disposent de l'ensemble des autorisations nécessaires à l'exploitation de ces éléments.

Dans le cas où ces éléments seraient utilisés à d'autres fins, une demande d'autorisation préalable sera formulée par Buzz Booster aux artistes concernés.

Toute utilisation, totale ou partielle, de titre existant devra faire l'objet d'une autorisation des ayants-droits. À ce titre, les candidat·e·s garantissent l'association Buzz Booster contre tout recours qui pourrait être dirigé contre elle.

Dans le cadre du dépôt des dossiers de candidature, l'association Buzz Booster doit recueillir des informations personnelles relatives aux candidat·e·s.

Ces données sont traitées et stockées pour une durée de 5 ans sous la forme d'un dossier électronique, sous la responsabilité du président de l'association et des équipes de Buzz Booster qui prendront toutes les mesures nécessaires afin d'en assurer leur sécurité.

Cette conservation a pour finalité de pouvoir uniquement contacter les participant·e·s en vue de l'organisation des étapes mentionnées ci-avant, la promotion des artistes sélectionné·e·s lors des différentes étapes et l'évolution de leurs parcours dans le cadre exclusif de Buzz Booster.

Ces données sont collectées avec le consentement exprès et préalable de chaque candidat·e, conformément à la réglementation européenne et française en vigueur au moment de l'inscription.

Chaque candidat·e a le droit d'accéder à tout moment à ses données personnelles et d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification de ces données.

06

VALEURS FONDAMENTALES ET CRITÈRES D'EXCLUSION DU DISPOSITIF

À tout moment Buzz Booster se réserve le droit d'exclure tout·e candidat·e portant atteinte aux valeurs et au fonctionnement de Buzz Booster :

- non respect des éléments mentionnés dans le règlement 2026
- agissement, déclaration, communication défavorable à l'image, l'intégrité ou aux intérêts de Buzz Booster
- signalement d'un tiers en matière d'agissement à caractère sexiste, sexuel ou discriminatoire

Buzz Booster lutte contre toute forme de discrimination et prône le respect des droits humains fondamentaux. Il défend par ailleurs une vision antiraciste et antisexiste de la société et applique ces valeurs à travers son dispositif, ses actions et ses membres.

RAPPEUSE, RAPPEUR
DE FRANCE HEXAGONALE
ET DE LA RÉUNION ?

INSCRIS-TOI
DU 02 AU 31 JANV.
SUR BUZZBOOSTER.FR

DISPOSITIF DE DÉCOUVERTE,
D'ACCOMPAGNEMENT ET
DE DIFFUSION D'ARTISTES RAP

INSCRIPTION

#ÉD. III

BUZZ BOOSTER

Ministère de la
CULTURE
et de la
communication

enM

sacem

Adami

BUZZBOOSTER.FR

COORDINATION

Pierrick Vially
06 26 80 71 00
reseau@buzzbooster.fr

COMMUNICATION

Léa Sapolin
06 95 13 66 95
communication@buzzbooster.fr

RELATIONS PRESSE

Karina Dugue
0665748848
relationpresse@buzzbooster.fr

Association Buzz Booster
212 boulevard Gisèle Halimi,
44200 Nantes
www.buzzbooster.fr



@buzzboosterfr